



Comment récupérer notre apport personnel.

Par **fredojojo**, le **08/07/2008** à **11:38**

Bonjour,

Je viens vous demander de l'aide, car au mois de novembre 2007 nous avons réservé un projet de construction. Tout se passe pour le mieux, le crédit est accordé, et nous avons rendez vous chez le notaire le 29 Mars 2008. Hors deux jours avant de signer chez le notaire, alors que l'argent est déjà débloqué, ce qui entraine le règlement des premières traites, la signature est annulée par le vendeur du terrain. Explication fournie, une mauvaise étude de sol au départ, les frais sont trop lourds pour lui, il abandonne le projet. Nous avons donc reçu un premier courrier de sa part pour annuler la vente. Puis le constructeur (Phénix) à son tour nous envoie un courrier comme quoi le projet est annulé. Aussitôt nous avons fait le nécessaire avec notre banque pour qu'elle nous rembourse notre traite, ce qui est fait, par contre Phénix c'est une autre histoire, ils ont encaissé au mois de janvier 2008 un chèque de 1000€ que nous avons versé en guise de réservation et d'apport. Depuis l'annulation de la vente nous ne cessons de les relancer pour récupérer notre argent, par téléphone et courrier recommandé comme ils nous l'ont demandé. Mais pas de réponse de leur part, si bien que maintenant chaque fois qu'on appelle, le responsable n'est pas disponible, il vous rappellera.....

En attendant nous avons un autre projet en cours et 1000€ c'est pas énorme, mais nous l'avons gagné. Que faire?